

Bois d'oeuvre—Droit à l'exportation

Soyez assuré, monsieur le Président, que les Québécois se souviendront où étaient les représentants du Nouveau parti démocratique en 1982 pour la défense des droits des minorités. Tout cela, et j'aurai l'occasion d'y revenir certainement dans d'autres débats, pour illustrer le manque d'articulation du parti libéral, l'absence totale des programmes sur les questions économiques, sur les questions constitutionnelles. Comment voulez-vous qu'on ait confiance en un parti qui a géré pendant trois quarts de siècle et qui vient de voter à son congrès une résolution pour retirer le pays de l'Alliance Atlantique? J'ai bien hâte de voir le parti libéral avec sa plate-forme électorale et ses résolutions. Je pense, monsieur le Président, qu'ils devront «strapper» leurs bretelles attentivement et solidement parce que, lorsque viendra le temps de faire le bilan de la gestion de notre gouvernement, il sera agréable de la confronter aux objectifs libéraux, particulièrement de faire ressortir la faillite économique des libéraux avec laquelle nous avons dû assumer nos responsabilités il y a deux ans et demi.

● (1540)

M. Alain Tardif (Richmond—Wolfe): Je vous remercie, monsieur le Président. Je suis également très heureux de pouvoir pour une deuxième fois commenter ce qu'il en est au niveau de ce projet de loi très important et, avec votre permission, je me permettrai de faire un peu allusion à la conclusion de mon collègue de Chicoutimi qui vient de s'exprimer sur le sujet. Mon collègue parle de bilan libéral au cours des 20 dernières années, mais il m'est agréable de lui indiquer que dans le bilan libéral des 20 dernières années le parti libéral que je représente et auquel j'appartiens n'a jamais fait face à autant de difficultés que l'actuel gouvernement en deux ans, et je pense que les Canadiens comprendront ce à quoi je fais allusion quand j'affirme ceci.

Cela dit, monsieur le Président, on parle des libéraux comme étant des députés ne connaissant pas le domaine du bois, on parle des intervenants de ma formation politique qui se sont exprimés avec virulence sur cette question comme n'étant pas des spécialistes, comme étant des députés qui pour la plupart représentent des circonscriptions urbaines. Mon collègue qui s'est exprimé avant moi sur cette question semble se «péter» les bretelles, si vous me permettez l'expression, pour dire: Moi je connais le dossier puisque je représente en cette enceinte une circonscription ou un environnement ou une région qui effectivement connaît bien la question du bois.

Monsieur le Président, c'est d'autant plus bizarre, d'autant plus particulier qu'après une telle prémisse ce même député nous dit: C'est merveilleux ce que le gouvernement a signé puisqu'on va récupérer 600 millions et cela va nous permettre de venir en aide à la foresterie. Il nous affirme cela comme ça après également nous avoir indiqué que son gouvernement avait signé une entente de 300 millions avec la province de Québec.

Mais c'est là tout le problème, monsieur le Président, et c'est là la preuve la plus éloquente qui soit que le député de Chicoutimi (M. Harvey) ne connaît strictement rien des conséquences de cet important projet de loi puisque ma formation politique a dénoncé et a dénoncé et a continué de dénoncer cette initiative spécifiquement pour cela. Évidemment si, en lieu et place de les investir aux États-Unis, le Canada avait eu la jouissance, la liberté, la possibilité de faire de ces 600 millions de dollars

ce qu'il en voulait, je pense que les critiques de ce côté-ci auraient été beaucoup moins acerbes. Mais ce n'est pas du tout la question. Ce n'est pas du tout la conséquence de cette entente. La conséquence de cette entente, elle est la suivante: c'est qu'on charge une surtaxe de 15 p. 100 à nos producteurs, on perçoit ce 15 p. 100 et, somme toute, on arrivera à un total d'à peu près 600 millions de dollars. Mais la gravité du problème à ce niveau-là c'est ceci, c'est que le gouvernement canadien et les gouvernements provinciaux ne pourront pas faire ce qu'ils veulent faire avec cet argent, c'est-à-dire que les gouvernements qui percevront ces sommes très importantes ne pourront pas les dépenser ni les investir dans des secteurs d'activité de leur choix. C'est dans ce sens-là que nous, nous prétendons, et je pense avec raison d'ailleurs, que c'est une entrave, c'est une atteinte extrêmement pénible, extrêmement sérieuse et très grave à notre souveraineté canadienne.

D'une part, le gouvernement canadien, de peur de faire face à quelque chose comme taxe, comme imposition, de plus important que 15 p. 100, s'est soumis, a rampé. Dans mon évaluation et dans mon vocabulaire, monsieur le Président, je qualifierais cela d'«aplaventrisme», du véritable «aplaventrisme» devant les États-Unis, de façon à ce qu'on dise: Oui, messieurs les Américains, on va faire exactement ce que vous voulez qu'on fasse et, effectivement, on va percevoir 15 p. 100 et on va essayer de faire croire aux Canadiens qu'on va récolter, par le biais de cette entente, 600 millions de dollars qui, autrement, auraient été dépensés aux États-Unis. On va faire passer aux Canadiens que, dans le fond, découlant de cette entente, les Canadiens et le Canada s'enrichiront de 600 millions de dollars. C'est carrément faux! Parce que, pour affirmer cela il faudrait, au départ, présumer que le Canada aurait perdu sa cause aux audiences qui ont lieu en semblable matière aux États-Unis.

Monsieur le Président, cela m'apparaît encore plus tragique, à ce moment-ci, au niveau des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, plus tragique en ce sens que nous avons là un dossier d'une importance stratégique pour les Canadiens et très important pour les Québécois. Nous parlons de 250 000 emplois au Québec et de près d'un million au Canada. Or, je pense que le seul fait d'affirmer le nombre d'emplois et ce que cela représente, c'est de prouver et établir l'importance de ce dossier.

Monsieur le Président, ce qu'il faut craindre de l'entente qui vient d'être signée, c'est le précédent qui vient d'être établi. Je pense que les Canadiens et les Québécois ont toutes les raisons du monde d'être inquiets pour l'avenir.

Je représente une circonscription qui, effectivement, est un gros producteur de bois. Je représente également une circonscription qui fait beaucoup de pâtes et papier, j'ai la chance d'avoir dans ma circonscription le dynamique groupe Cascades, la compagnie Kruger, la compagnie Domtar qui, évidemment, produisent des milliers d'emplois et dont la matière première qui est utilisée dans leur production est, évidemment, des produits du bois.

Or, je pense qu'il est tout à fait valable de craindre le pire, c'est-à-dire que dans un avenir prochain les Américains nous disent: Le Canada nous livre un produit dont la principale composante est le bois. On va vous imposer une taxe de façon à ce qu'on puisse freiner les exportations en direction de ce pays,